



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 15 décembre 2021

Discours de M. Jean CASTEX, Premier ministre

Inauguration de PariSanté Campus - Paris

Mardi 14 décembre 2021

Seul le prononcé fait foi

Mesdames et Messieurs les ministres,
Mesdames et Messieurs les parlementaires,
Monsieur le maire d'Issy-les-Moulineaux,
Mesdames et Messieurs les élus,
Monsieur le préfet de région,
Mesdames et Messieurs les membres fondateurs de PariSanté Campus,
chacun en vos titres, grades et qualités,
Mesdames et Messieurs les membres du comité de suivi du plan Innovation
Santé 2030 qui vient de se réunir,
Mesdames et Messieurs,

J'ai l'habitude de dire, que lorsqu'un pays est confronté à une crise sanitaire
mais pas seulement, de l'ampleur de celle qu'il traverse, que nous traversons,
que le monde traverse, nous avons deux missions majeures qu'il nous faut
mener conjointement.

La première, c'est bien sûr de faire face, de soigner, de prendre toutes les
mesures diverses et variées au plan sanitaire, au plan économique, au plan

social que la situation impose. Faire face. La France fait face. Il faut s'accrocher, il faut tenir. Il faut que nous continuions ensemble à être responsables et vigilants. Mais quel que soit, cher Olivier, l'énergie que nous demande cette mission, quelle que soit l'importance des préoccupations qu'elle occasionne pour nos concitoyens, nous avons dans le même temps un autre devoir, c'est de tirer au plus vite les conséquences plus structurelles, les enseignements plus fondamentaux que cette crise appelle et met en évidence.

Pour notre système de santé, Dieu sait s'il y en a. Et nous nous sommes employés : le Gouvernement de la République, le Parlement, l'ensemble des acteurs. Il y a tout l'aspect humain : les personnels, les soignants, les non soignants auxquels nous devons tant, tout ce que vous connaissez, c'est le Ségur de la Santé qui a tenté d'apporter des réponses en termes de moyens, en termes d'organisation. Il y a le volet investissement que nous sommes en train d'illustrer. J'étais à la fin de la semaine dernière au CHU de Strasbourg, hier à celui de Marseille.

La Nation va consentir des investissements considérables, 19 milliards sur ce volet sur 10 ans. Il en a bien besoin. Et puis, nous avons tout le volet, et je ne saurais les hiérarchiser, qui a trait à cet ensemble qu'on appelle l'innovation, la recherche en santé. Il est évidemment tout aussi fondamental, parce que le pays a bien vu que la France, pays de Pasteur, a dit le professeur Antoine TESNIÈRE que je salue chaleureusement, pays, a accusé, il faut bien le dire depuis de nombreuses années, un retard scientifique, un retard en matière d'innovation qui a été brutalement révélé, mise à jour par la crise sanitaire.

Et si je commence par prendre cet exemple des vaccins qu'évidemment, tous les spécialistes ici réunis connaissent par cœur, c'est parce qu'il a frappé notre opinion publique. La France, pays de Pasteur, n'est pas dans la course au vaccin. Quel symbole ! Et même si nous espérons bien sûr bientôt inverser cela, c'était un appel très fort pour les pouvoirs publics sur l'état de notre système d'innovation en santé. Car cet échec menaçait évidemment notre place dans le monde scientifique en même temps que notre indépendance et donc notre souveraineté. Ça, nos concitoyens, même s'ils ne sont pas des spécialistes de ces sujets comme vous l'êtes, ils l'ont parfaitement compris.

Alors, en réalité, mes chers amis, il ne faut pas non plus, nous qui connaissons ces sujets, que nous feignons de nous étonner complètement de cette situation. Depuis de longues années, le budget de la recherche alloué aux sciences de la vie, connaît, vous le savez, une baisse continue et ce, alors que le même budget dévolu à la recherche en biologie santé a augmenté de 11 %

en Allemagne entre 2011 et 2018, de 16 % au Royaume-Uni sur la même période pour citer deux exemples. Quand il a baissé chez nous de 28 %. Le résultat ne s'est pas fait longtemps attendre, sur 76 biomédicaments commercialisés en Europe, 21 le sont en Allemagne, 12 en Italie, et seulement 5 en France.

Donc, si nous laissons les choses évoluer de cette façon, la France, d'ici à 10 ans, ne sera plus qu'un marché pour des médicaments et des dispositifs médicaux étrangers et une machine à fabriquer des talents pour les entreprises américaines, anglaises ou chinoises. Pardon de le dire aussi crûment, mais je crains que ça ne soit la réalité. Et cela paraît d'autant plus incompréhensible que notre recherche académique est reconnue internationalement, et que ce ne sont pas les talents qui manquent dans nos universités, dans nos laboratoires de recherche, qu'ils soient publics ou privés.

Oui, la France est une grande nation scientifique, et il faut impérativement qu'elle le reste. Il fallait évidemment, et si vous me passez cette formule, c'est un des effets bénéfiques de cette crise. Il fallait inverser la tendance, il fallait une prise de conscience politique, et une réaction du Gouvernement, et au-delà du président de la République lui-même. Nous avons fait, je le dis ici, des industries de santé, un axe majeur, chère Agnès, de notre politique économique et industrielle.

Dès 2018, il y a eu le CICE et des mesures fortes comme l'accès précoce, mais aussi la mise en place de l'Agence du numérique en santé. La réalité, c'est que la crise sanitaire nous impose d'accélérer, et le Président de la République, Antoine l'a rappelé, a décidé de placer l'innovation scientifique et industrielle au cœur du Ségur de la santé, du plan France Relance, et du plan France 2030. En ce qui concerne le Ségur, ce sont près de 2 milliards d'euros qui ont été prévus pour le numérique en santé, j'y reviendrai.

Avec France Relance, ce sont 166 projets qui ont été soutenus pour un montant d'aides de 683 millions d'euros, et un montant global d'investissement de 1 milliard 400 millions. C'est totalement inédit à cette hauteur dans ce secteur. Et au-delà de France Relance, c'est à une véritable transformation de notre système, de notre recherche et de notre industrie pharmaceutique que nous invite le Plan Innovation Santé 2030 grâce aux 7 milliards d'euros qui seront investis d'ici 5 ans, pour notre recherche, nos industries, nos entreprises et surtout pour nos patients. Pour redevenir attractifs, pour produire des traitements innovants, pour assurer la sécurité d'approvisionnement des produits plus matures comme le paracétamol, que très concrètement, nous avons commencé à relocaliser, comme j'ai pu le

constater moi-même à Agen, chez UPSA, ou chez Seqens dans l'Isère.

En Isère, cela fait quelque chose, vous savez, quand vous allez dans une entreprise ou sur un terrain vague, on vous explique qu'ici s'élevait le bâtiment dans lequel on produisait ce produit. Il a été, il y a plus de 10 ans, délocalisé dans le Sud-Est asiatique. Plus de 10 ans, ce n'est pas si vieux pour qu'il n'y ait pas encore des ouvriers et des ouvrières qui avaient participé à la production lorsqu'elle était localisée chez nous. Et nous nous sommes ensemble rendus à quelques centaines de mètres sur le site de la future unité de production financée par France Relance, qui symbolise cette relocalisation avec 5 fois plus de production qu'il n'y en avait auparavant. Quel beau symbole ! Alors ces 7 milliards d'euros sont bien évidemment des moyens nouveaux, je le dis, mis au service de la recherche et de l'innovation. Il doit être clair pour chacun qu'ils viendront s'ajouter au budget habituel.

Ce plan, comme vous le savez, est réparti d'abord dans le renforcement de notre capacité de recherche biomédicale. 1 milliard d'euros auquel s'ajoutent des programmes prioritaires de recherche, par exemple j'y insiste, dans le domaine de la santé mentale. 2 milliards d'euros investis dans les 3 domaines de demain : 800 millions pour développer des biothérapies dans un domaine, je vous le dis, où aujourd'hui nous nous fournissons à 95 % à l'étranger ; 650 millions d'euros pour faire émerger des champions français de la médecine numérique ; 750 millions d'euros pour se préparer aux maladies infectieuses émergentes avec à chaque fois des programmes de recherche, de l'innovation et des projets industriels. 2 milliards d'euros pour accélérer la croissance des start-up et l'innovation de rupture via un renforcement de l'investissement de Bpifrance ; 1,5 milliard d'euros pour soutenir l'investissement industriel grâce à des appels à projets.

Et j'y insiste, puisque le professeur TESNIÈRE a fait allusion à la présidence française de l'Union européenne, la coordination européenne sera renforcée par un PIIEC européen qui se déploie déjà avec des projets extrêmement ambitieux.

Enfin, 500 millions d'euros pour créer les dispositifs numériques et innovants de demain. Sur ces sommes, je vous signale, et j'en remercie tous les acteurs, que près de 800 millions sont d'ores et déjà engagés. Et je dirais que la réussite de PariSanté Campus, lancé il y a un an par le chef de l'Etat et que nous inaugurons aujourd'hui, est l'exemple même de ce qu'il est possible de faire lorsque les moyens viennent à l'appui de nos ambitions. C'est en effet, je veux y insister, une très belle réussite. La promesse est tenue, c'est aussi une question de crédibilité de l'action publique.

Pour la première fois, on va trouver rassemblés sur un seul et même site dédié au numérique dans la santé cinq opérateurs publics que je salue tous, quatre instituts de recherche, des institutions majeures, des entreprises, des start-up et des associations de patients. Ce sont d'ores et déjà plus de 1 000 personnes présentes sur le site, pour un budget investi de 45 millions d'euros, cela a été dit, dans le cadre de France Relance sur le site préfigurateur. C'est grâce à des dispositifs de cette envergure que non seulement la France va rattraper son retard mais, parce que telle est notre ambition, qu'elle pourra reprendre au niveau international la place qui était la sienne et qu'elle n'aurait jamais dû perdre.

En effet, je le dis très clairement et vous le savez, l'ambition de ce projet est bien de faire de la France le leader mondial du numérique en santé. Pour cela, nous allons accélérer l'innovation pour et par le numérique dans ce domaine, à travers la recherche sur l'intelligence artificielle, sur l'imagerie et sur les modélisations. Cet effort se fera aussi à destination des 50 start-up et entreprises que vous allez accueillir et faire grandir. Mais nous ne nous contenterons pas d'une seule vitrine, aussi belle soit-elle, pour notre politique d'innovation.

D'autres projets de la même envergure sont en train d'émerger, et je m'en félicite, car ils vont se conforter les uns les autres pour donner le souffle scientifique qui manquait à notre pays. Je pense évidemment, Monsieur le directeur général, au projet à l'Hôtel-Dieu de l'AP-HP ainsi qu'au "Future4Care" avec Sanofi, je ne sais pas où est Olivier mais il est par là, et d'autres suivront, à Paris mais aussi en région. Cette effervescence scientifique doit inaugurer un nouvel âge d'or de la recherche française. Mais il ne deviendra une réalité que si tous ces projets collaborent, communiquent et s'enrichissent mutuellement. Car, ne nous le cachons pas ici, tout n'est pas qu'un sujet de moyens. C'est aussi, vous le savez, une question d'organisation, de réseaux, de collaboration entre acteurs. Et là aussi, nous avons, vous avez, Mesdames et Messieurs le devoir de progresser. C'est d'ailleurs cet esprit de collaboration qui a permis depuis de poser les fondations de notre système en termes de numérique en santé. La délégation ministérielle au numérique en santé, vous la connaissez tous.

Vous travaillez avec ses équipes remarquables Dominique PON, Laura LETOURNEAU. Sous l'autorité d'Olivier VÉRAN, ils ont réalisé des prouesses dès le début de la crise sanitaire. J'en ai été le témoin, le témoin et le bénéficiaire dans le cadre de ma mission sur le déconfinement. Il continue d'en faire grâce à la mobilisation de tous. Cette délégation porte avec les

autres directions du Ministère et avec l'appui de l'Agence du numérique en santé, de la NSC et de la CNAM, le volet numérique du Ségur de la santé, 2 milliards d'euros pour la mise à niveau numérique accélérée de notre système médical et médico-social et l'espace numérique de santé, mon espace santé en cours de bêta-test et qui sera dévoilé en 2022, conformément à l'engagement du Président de la République en vue d'un parcours de soins de plus en plus sans couture, comme on dit, grâce au numérique.

Pour tous ceux qui ont eu à tremper sur ces sujets, j'en fus il y a quelques années, quel aboutissement attendu, n'est-ce pas ? Le Health Data Hub que vous connaissez également, membre fondateur de PariSanté Campus, comme l'ANS d'ailleurs a coordonné au printemps 2020 le remarquable travail de dizaines d'équipes qui ont mobilisé les données pour en savoir plus sur le virus de la Covid-19, sur ses modes de transmission sur ses effets, notamment en cas de comorbidité, pour apprendre à en détecter les formes graves tant qu'on peut les prévenir ou en réduire l'impact. Mais le cœur du métier du Health data hub, c'est de faciliter l'accès aux données de santé à la recherche.

Ces équipes sont pleinement mobilisées pour atteindre cet objectif et nous continuerons d'appuyer cette dynamique, y compris en améliorant le financement des entrepôts de données. Il nous faut, Mesdames et Messieurs, poursuivre et amplifier ces évolutions. Et cet effort budgétaire, je le dis sans précédent, doit s'accompagner d'une réforme en profondeur des pratiques. En l'occurrence, il s'agit d'un effort de simplification sans précédent, dont les mesures sont inscrites dans le projet de loi de financement pour la Sécurité sociale, Monsieur le Ministre, cher Thomas, pour 2022. En premier lieu, nous allons accélérer la mise à disposition des traitements en France, comme l'a demandé le Président de la République.

D'abord, pour les médicaments particulièrement innovants, nous avons déjà mis en place ce système unique des accès précoces. La France peut être fière de compter parmi les premiers pays du monde à mettre à disposition des traitements innovants dans des pathologies avec un pronostic vital engagé et sans alternative thérapeutique. Pour les autres médicaments innovants, nous créons un système d'accès immédiat au marché pour qu'une fois l'avis de la HAS rendu, ils puissent bénéficier d'une prise en charge par l'assurance maladie, et ce, dès avant la négociation de leur prix. Et cela, pour une entrée rapide des industriels sur le marché, donc pour les patients, une accélération de leur traitement, c'est évidemment l'objectif poursuivi.

En deuxième lieu, dès le 1er janvier prochain, les patients, justement, pourront

bénéficier davantage de médicaments et de dispositifs médicaux. Il n'aura échappé à personne que les décrets correspondants ont été pris samedi. Ces dispositifs représentent souvent un coût important qui justifie que les hôpitaux puissent bénéficier d'un remboursement intégral de ces produits par l'assurance maladie dans un périmètre élargi, ce sera désormais le cas. Là aussi pour tous ceux qui ont travaillé par le passé sur ces questions. C'est un aboutissement particulièrement heureux.

En troisième lieu, nous facilitons la conception, la production et la commercialisation des produits pharmaceutiques. Une réforme des procédures d'autorisation des essais cliniques était indispensable. Car nous sommes bien, c'est la réalité dans une concurrence mondiale. Nous avons procédé à cette réforme, nous avons fait le choix de récompenser davantage les investissements réalisés sur notre sol à travers les (inaudible), mais aussi à travers la prise en compte des lieux de production dans le prix des médicaments. C'est une évolution tout à fait significative.

En quatrième lieu, nous offrons un cadre prévisible aux acteurs. Ce faisant, nous leur donnons de la visibilité sur les dépenses des médicaments et de produits de santé et nous sécurisons l'effort de nos PME grâce à une politique d'achats hospitaliers volontariste. Les choses avancent vite. Le PLFSS pour 2022 comprend toutes ces mesures et je veux vraiment ici saluer les équipes du ministère, des Ministères mais en particulier celui des Solidarités et de la Santé qui ont travaillé sur ces enjeux. Chacun mesure ici toutes les habitudes qu'il a fallu bousculer et la volonté politique qu'il nous a fallu, à la demande du Président de la République, imprimer.

Et puis, en cinquième lieu, nous allons créer une Agence de l'innovation en santé appelée à voir le jour dès le début de l'année prochaine et nous avons fait le choix, afin de garantir sa pleine efficacité, de l'installer au cœur de votre ParisSanté Campus. Elle bénéficiera ainsi d'une visibilité institutionnelle maximale, tout en assurant sa proximité avec le monde de la recherche et de l'innovation. Cette agence sera le référent national de l'innovation en santé. Elle visera à répondre à 3 fortes priorités qui ne sont pas complètement assurées aujourd'hui. Premièrement, elle devra doter la France d'une stratégie et d'objectifs à atteindre à court et long termes avec tous les acteurs de la recherche et de l'innovation. Cette stratégie que le Plan Innovation santé 2030 et les stratégies sectorielles sur la santé numérique ou les biothérapies ont commencé à construire, doit être complétée, approfondie, territorialisée, intégrant des lieux comme celui-ci, mais aussi beaucoup d'autres. Deuxième objectif : l'agence doit proposer un guichet unique pour les porteurs d'innovation, pour accélérer encore le temps de mise sur le marché des

nouveaux produits. Là aussi, aucun acteur ne le fait vraiment jusqu'à présent. L'Agence aura vocation à déployer une approche personnalisée pour accompagner les entreprises dont les projets sont prioritaires pour la stratégie d'innovation en santé, en forte croissance où dont l'empreinte industrielle en France est significative. Enfin, troisième priorité, l'Agence poursuivra le pilotage de ce plan et de ces moyens en lien évidemment avec le comité de suivi que je remercie à nouveau. Il nous faudra une agence forte, mais légère, agile, qui devra amener de la fluidité et de la valeur ajoutée sans devenir. Une couche supplémentaire dans un système déjà suffisamment complexe. Nous avons d'ores et déjà prévu de la doter d'une vingtaine de postes pour 2022. La procédure de recrutement de sa ou son directrice ou directeur est lancée. Bref, avec cette agence, là encore, nous nous donnons les moyens d'accélérer.

Mesdames et Messieurs, le moment est important, c'est pourquoi j'ai voulu m'appesantir sur les objectifs politiques et stratégiques qu'avec vous nous poursuivons. Vous en avez parfaitement compris les enjeux, c'est un enjeu du pays, ce n'est pas un enjeu simplement technique avec le plan Innovation Santé 2030, la France doit retrouver sa place dans le peloton de tête des nations scientifiques, donc son attractivité économique et industrielle. Il faut qu'en 2030, le président de la République a été très clair, la France soit redevenue un leader de la santé numérique, avec des lieux phares évidemment, comme celui-ci. Elle produira 20 biomédicaments, contre 5 aujourd'hui. L'objectif est clair, elle devra être le premier pays européen des essais cliniques. La terre de l'innovation partenariale et décloisonnée. Et enfin, l'un des pays les plus attractifs au monde pour les investisseurs en santé.

La France, Mesdames et Messieurs, est déjà un pays très attractif pour l'investissement international. Il n'y a aucune raison puisque nous nous en donnons les moyens qu'elles ne le soient pas pour les investissements en santé. En moins de 10 ans, nous devons avoir rattrapé le retard que nous avons accumulé au cours des 20 précédentes. C'est donc une ambition extrêmement forte. C'est dire aussi combien je sais pouvoir compter sur vous, sur votre travail, votre investissement, vos recherches, vos talents, mais aussi l'accompagnement culturel. C'est aussi un choc des mentalités auquel nous aspirons.

C'est pourquoi ce plan a associé de façon inédite un panel d'acteurs très large dans sa conception, des acteurs qui seront aussi partie prenante de son suivi. Je veux vous le dire et vous le répéter de manière très solennelle, les Français, notre pays a besoin, la France a besoin que les investisseurs, les chercheurs, les entrepreneurs, les médecins, mais bien sûr aussi leurs institutions de

France Biotech au l'AIM (ph), de l'Inserm au CHU, des Ministères aux acteurs privés travaillent ensemble dans un même et unique but, dans un écosystème fécond, rendre à notre pays le rayonnement qui fut le sien. Des recherches de PASTEUR sur la rage aux travaux de Françoise BARRÉ-SINOUSI sur le VIH.

Nous avons une tradition, nous aurons donc un avenir, mais nous n'avons plus les moyens, je le dis sereinement devant vous, de nous permettre des guerres de chapelles, de laboratoires, d'écuries mandarinales qui nous font perdre beaucoup de temps, et abîment souvent par voie de presse interposée, la grandeur de notre recherche. Je sais que vous serez à nos côtés comme vous savez que le Gouvernement de la République y a encore une fois affecté des moyens tout à fait inédits. Je sais que vous êtes conscient de l'enjeu, je sais que vous savez ce qui se joue collectivement pour notre pays, pour vos laboratoires, en fait, pour nos concitoyens, aujourd'hui et pour les 10 ans à venir.

Je vous remercie.